

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 3F/13
N/Réf : AVL/KD/BXL-2.2335/s.536
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Fripiers, 14.
Extension du commerce au 1^{er} étage et transformation de la devanture commerciale.
(Dossier traité par Mme M. Desreumaux.)

En réponse à votre lettre du 3 avril 2013, en référence, réceptionnée le 8 avril, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 24 avril 2013.

La demande concerne une maison d'avant 1932 qui se situe dans la zone de protection des maisons situées autour de l'église Saint-Nicolas, et en face des maisons sises 1-3-5, rue Marché aux Herbes. Elle est également comprise dans le périmètre Unesco délimité autour de la Grand-Place.

La demande vise l'extension du commerce au 1^{er} étage et la transformation de la devanture commerciale. Les travaux prévoient notamment le remplacement d'une porte coulissante en alu par une nouvelle porte en bois, flanquée d'une vitrine dans un châssis fixe en bois et un soubassement en pierre bleue.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées devraient contribuer à améliorer la situation actuelle du bien.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques et recommandations qu'appelle le projet, eu égard au contexte patrimonial et urbanistique du centre-ville (ex : respect du RCUZ, enseigne, etc.).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c.:

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (+ par mail Mmes S. Valcke, M. Vanhaelen, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre).
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles (par mail).